



PROJET

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

« GRAINES DE FAMILLES »

Période contractuelle : 2020-2023

SOMMAIRE

Préambule : _____	p.3
Fiche 1 : _____ Caractéristiques administratives du Lieu d'Accueil Enfants Parents	p.4
Fiche 2 : _____ Caractéristiques fonctionnelles du Lieu d'Accueil Enfants Parents	p.5-6
Fiche 3 : _____ État des lieux du territoire	p.11
Fiche 4 : _____ Suivi, bilan et analyse de l'activité au 31/12/2019	p.13
Fiche 5 : _____ Projet du Lieu d'Accueil Enfants Parents	p.17

ANNEXES

Annexe 1 : _____ Note méthodologique relative à l'élaboration, au bilan et à l'évaluation des projets Laep	p.19
Annexe 2 : _____ Exemples de questions évaluatives	p.21
Annexe3 : _____ Livret des accueillants LAEP « Graines de Familles »	p.22
Annexe4 : _____ Caractéristiques fonctionnelles du LAEP « Graines de Familles »	p.25
Annexe 5 : _____ Règles de vie du LAEP « Graines de Familles »	p.26
Annexe 6 : _____ Affichage « mur de prévention »	p.27

Préambule

Reconnus comme des lieux particulièrement pertinents pour favoriser la qualité du lien d'attachement entre les parents et les très jeunes enfants, les lieux d'accueil enfants-parents (Laep) sont soutenus par la branche Famille depuis 1996. La mise en œuvre d'une approche de l'accompagnement précoce de la fonction parentale basée sur l'écoute et l'échange autour du lien familial et social se trouve confortée.

Les Laep sont des vecteurs de solidarité sociale et répondent à un besoin de réassurance des parents au cours de la période de la petite enfance.

Les Laep, comme les relais assistants maternels (Ram), ne sont pas soumis au décret n°2000-762 du 1er août 2000 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans.

Dès 1996, le bénéfice de la prestation de service a été conditionné à la formalisation d'un projet.

La Circulaire 2015-011, précise les nouvelles modalités de financement de la prestation de service et présente un référentiel national d'activité.

Quelques principes :

Le Laep doit être ouvert à tous et respecter le principe de neutralité et les conditions de fonctionnement et d'encadrement.

Il est un espace convivial où les enfants âgés de moins de six ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent sont accueillis de manière libre et sans inscription.

L'accueil de l'enfant se fait en présence d'au moins un de ses parents ou d'un adulte référent responsable de l'enfant pendant la durée de l'accueil. . La participation doit être basée sur le volontariat, l'anonymat, la confidentialité et la gratuité, ou une participation modique.

**Fiche 1 : Caractéristiques administratives du Lieu d'Accueil Enfants
Parents**

Responsable administratif/gestionnaire du Laep :

Le LAEP « Graines de Familles » est géré par la Communauté de communes du Vexin Normand

Nature juridique : EPCI

Adresse : 5 Rue Albert LEROY BP 39 27140 Gisors

Téléphone : 02 32 27 89 50

Fax : 02 32 2 7 89 49

Référents du LAEP « Graines de Familles » :

Pilotage : Maillard Florence (Cdc Vexin Normand)

Adresse mail : florence.maillard@ccvexin-normand.fr

Coordination : Bokomba Jocelyne (Centre Social Paul Eluard – CCAS de Gisors)

Adresses mail : centre-social@mairie2-gisors.fr; jocelyne.bokomba@mairie-gisors.fr;

Nom du Lieu d'accueil enfants parents : Laep « Graines de Familles »

Adresses : Le LAEP « Graines de Familles » est mis en place sur deux sites :

Sur Gisors :

Au Centre Social Paul Eluard – Rue Fabre d'Eglantine – BP82 – 27140 GISORS

Tél : 02 32 27 57 06

Au CCAS (à compter du 02 mars 2020) 22 rue des fontaines – 27140 Gisors

Sur Etrepagny :

A la Communauté de communes Vexin Normand - site Etrepagny

3 rue Notre Dame de Vatimesnil 27150 ETREPAGNY

Tél : 02 32 55 02 22 / 06 76 19 17 90

Date d'ouverture : 24 mai 2018

Territoire couvert par le Laep : Les villages de la Communauté de communes du Vexin Normand et les villages à 20 minutes autour de Gisors et d'Etrepagny

Rappel du cadre de référence du projet Laep

Contrat Enfance et Jeunesse (Cej)

Projet Éducatif Local (PEL)

Projet Social de Territoire (PST)

Autre (veuillez préciser:)

Axe(s) prioritaire(s) retenue(s) :

Objectif(s) général(aux) :

Développer l'offre Petite Enfance sur le Territoire

Résultat(s) attendu(s) :

Question(s) évaluative(s) retenue(s) .:

Fiche 2 : Caractéristiques fonctionnelles du Lieu d'Accueil Enfants Parents

Description des locaux (*adaptés aux 0-6 ans*) :

Sur Gisors :

La salle dans laquelle est mis en place le Lieu d'Accueil Enfants Parents se trouve au sein des locaux du Centre Social Paul Eluard, qui comprend le « Pôle famille » de la Ville de Gisors. Celui-ci, est situé dans le quartier des Bornes. L'espace dédié au Lieu d'Accueil Enfants Parents est une grande salle de 60 m² mutualisée. Dans celle-ci, sont déjà organisés, des ateliers du RAM et de la crèche familiale (0-3ans). Le matériel imposant est mutualisé et le petit matériel est rangé dans une régie annexe.

Le centre social de Gisors, connaîtra des travaux début février 2020. Le Lieu d'Accueil Enfants Parents va alors déménager (le temps des travaux) au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) après les vacances scolaires (02 mars 2020). A termes, le Lieu d'Accueil Enfants Parents réintègrera le Centre Social, dans le quartier des bornes. Le CCAS est situé au centre-ville de Gisors, en face du Parc Environnemental. La salle qui sera dédiée au Lieu d'Accueil Enfants Parents fera environ 40m². Elle connaîtra des aménagements pour permettre un accueil dans les meilleures conditions. L'espace sera organisé selon le même principe qu'au Centre Social : certains espaces seront déjà aménagés, tandis que d'autres fournitures seront installées à chaque accueil. La salle demeure mutualisée avec les ateliers du RAM et de la crèche familiale.

Sur Etrepagny :

Une salle d'activité de 48 m² est totalement dédiée au LAEP avec de nombreux rangements et un point d'eau. Un espace accueil ainsi que des sanitaires un bureau (10 m²) sont également dédiés à ce projet. L'aménagement y est pérenne.

Les salles sont aménagées avec des espaces répondant aux besoins de chaque tranche d'âge.

Implantation du lieu :

- Local indépendant
- Local spécifique intégré dans

Un centre social : Centre Social Paul Eluard, puis le CCAS (à compter du 02 mars 2020 (**site de Gisors**))

Autre : Locaux intégrés dans un pôle de service avec Ludo-médiathèque, « adotek », Maison France Service (**Site d'Etrepagny**)

Amplitude d'ouverture au public :

Nombre d'heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	9h-11h30	9h-11h30		9h-11h30	9h-11h30	

Amplitude hebdomadaire : 10 heures

Amplitude annuelle : 10h*36 semaines = 360 heures

Ouverture pendant les congés scolaires : non

Heures de préparation et d'organisation :

Heures d'installation et de debriefing : 4h/semaine soit **144h**

Nombre d'heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	8h30-9h 11h30-12h	8h30-9h 11h30-12h		8h30-9h 11h30-12h	8h30- 9h 11h30-12h	

Réunions d'équipe : 11 réunions par an. Alternance, un mois sur deux, entre des réunions d'équipe (2h) et des réunions de supervision (2h). Soit 6*2h + 5*2h (à multiplier par le nombre d'accueillants). Estimation à **220h**.

Pilotage et coordination : estimé à 4h/semaine réparties entre le pilote (2h) et la coordinatrice (2h). Soit **208 h** car ces heures sont comptabilisées sur l'ensemble d'une année civile.

Temps annuel : 572 h

Condition d'accueil :

Age des enfants : 0-6 ans accompagné d'un adulte référent

Accueil libre et sans inscription : « On arrive quand on veut, on part quand on veut »

Nombre d'enfants admis par séance : Afin de garantir une qualité d'accueil et compte-tenu de la taille des pièces, 12 enfants accompagnés peuvent être accueillis simultanément sur le site de Gisors, et 8 à Etrépagny. Pendant la période des travaux, au CCAS de Gisors la capacité d'accueil est similaire à celle d'Etrépagny (8 enfants).

Le choix des horaires d'ouverture sur des matinées, est adapté pour éviter l'horaire de sieste des plus petits et permet aux parents d'accompagner les plus grands à l'école le matin et de les récupérer pour le repas.

Modalités de participation des accueillis :

- Gratuité
 Participation financière
 Dimension symbolique

Responsables du Laep :

Formation professionnelle initiale et statut:

- Le pilote, Florence Maillard, Educatrice de Jeunes Enfants, titulaire de la fonction publique territoriale
- La coordinatrice Jocelyne Bokomba, psychologue, contractuelle de la fonction publique territoriale

Durée de travail hebdomadaire :

- Le pilote est à 38 h 30 hebdomadaires, dont la moitié du temps est consacré au RAM ex Cdc Gisors Epte Levrière et l'autre moitié à la direction de l'ensemble des actions petite enfance /enfance jeunesse dont 2 h00 consacrées au LAEP.
- La coordinatrice est à 36h hebdomadaires dont 2h consacrées au LAEP en dehors des temps d'accueil (soit 4 demi-journées par mois). Madame Bokomba est à mi-temps au Centre Social.

Les accueillants du Laep :

Le groupe projet avait choisi de mettre en place un groupe d'accueillants multi partenarial. Cette organisation est maintenue bien qu'un poste d'accueillant pérenne sur 3 matinées par semaine a été créé permettant à cet agent d'avoir un poste à temps complet sur la collectivité mutualisé avec la direction d'un Acm. (accueil collectif de mineurs)

Durée de travail hebdomadaire (dont Permanent ou Vacataire) : variable d'1 fois par mois à 3 fois par semaine

Accueillants mis à disposition par leur structure			
Structure	Nom/prénom	Qualification	Formation à la posture d'accueillant CAF-CNFPT
Centre Social CCAS de Gisors	Bokomba Jocelyne	Psychologue	A prévoir 2020
	Flot Madeleine	Agent d'accueil, d'animation et de médiation	Janvier-mars 2019
	Chadouli Sabrina	Référente éducative	A prévoir 2020
Service petite enfance de Gisors	Robert Agnès	Educatrice de jeunes enfants	26-27 janvier 2017
Centre Médico- psychologique Enfant, Gisors	Guillon Caroline	Infirmière	Janvier-mars 2019
Accueillant embauché pour le LAEP			
Communauté de Communes du Vexin Normand	Emilie Closier	Directrice des ACM	A prévoir 2020
Accueillants vacataires rémunérés			
Association Veni Vedi Ludi	Nud Angélique Nud Alice Sepret Corentin Pillon Vincent	Animateurs	Janviers-mars 2019

Personnel positionné sur les accueils :

Un planning au semestre est organisé, en fonction des mises à disposition de chacun des 10 accueillants. Chaque accueil se déroule en présence de 2 accueillants, et une astreinte est mise en place en cas d'absence.

Avec le recrutement d'Emilie Closier, par la Communauté de Communes du Vexin Normand, une régularité du point de vue fonctionnel s'est installée. En effet, Emilie est mise à disposition 3 matinées par semaine (mardi, jeudi et vendredi), ce qui offre une stabilité organisationnelle, mais aussi un repère pour les familles ; puisque Emilie accueille sur les 2 sites. L'équipe est alors semi-permanente, ce qui

permet d'une part, d'éviter les attachements et les projections des accueillants envers les familles, et inversement. D'autre part, l'intérêt de cette équipe semi-tournante est de permettre de poser un cadre stable et contenant à l'égard des familles.

Récapitulatif matinées mises à dispositions :

Structure	Nom/prénom	Qualification	Disponibilités mensuelles
Centre Social CCAS de Gisors	Bokomba Jocelyne	Psychologue	1 mardi sur 2 1 vendredi sur 2
	Flot Madeleine	Agent d'accueil, d'animation et de médiation	2 vendredis
	Chadouli Sabrina	Référente éducative	2 matinées
Service petite enfance de Gisors	Robert Agnès	Educatrice de jeunes enfants	2 lundis
Centre Médico- psychologique Enfant, Gisors	Guillon Caroline	Infirmière	1 vendredi
Communauté de Communes du Vexin Normand	Emilie Closier	Directrice des ACM	Tous les mardis, jeudis, vendredis
Association Veni Vedi Ludi	Nud Angélique Nud Alice Sepret Corentin Pillon Vincent	Animateurs	4 matinées 2 matinées 2 matinées 4 matinées

La Supervision :

Le groupe projet avait choisi la supervision comme outil pour soutenir l'équipe dans la fonction d'accueillant. Depuis l'ouverture du LAEP et la mise en place des supervisions, celles-ci ont été questionnées. En effet, initialement l'équipe projet avait le choix entre la supervision ou l'analyse de pratique. L'analyse de pratique permet de s'exprimer du statut d'accueillant, et de discuter sur la manière de faire et d'être de ce point de vue précis. Tandis que la supervision, favorise la prise de parole du point de vue personnel. Il s'agit d'exprimer son ressenti, son vécu et son expérience lors des accueils. C'est un partage plus personnel qui ne s'est pas montré évident pour tous. De fait, les supervisions ont lieu en groupe, et l'évocation

de sentiments ou de ressentis intimes, ont pu être difficiles pour certains accueillants. Néanmoins, au cours de l'année 2019, avec le départ et l'arrivée de certains accueillants, l'équipe a trouvé judicieux de maintenir les supervisions. Celles-ci sont assurées par madame Fagot Bénédicte, psychologue clinicienne d'orientation psychanalytique. Madame Fagot intervient 5 fois 2h.

La supervision permet, à ce jour, aux accueillants d'échanger autour de leurs expériences d'accueillants, d'aborder à la fois la perception personnelle et professionnelle.

Référents techniques :

Dans le souci de faciliter la communication entre les 10 accueillants, de faire remonter les besoins au pilote et d'avoir une cohésion sur les deux sites, des référents techniques ont été mis en place. Il s'agit d'Emilie Closier pour le site d'Etrépagny et de Sabrina Chadouli pour le site de Gisors. Les principales missions des référents techniques sont de faire savoir les besoins en termes de logistiques (café, surchausures, jouets cassés...) et de faire le lien entre l'équipe, la coordinatrice et le pilote.

Nombre d'enfants de moins de 6 ans sur le territoire

(La fusion des deux Communautés de communes n'étant effective que depuis Janvier 2017, aucune donnée statistique n'est disponible au niveau de la CdC Vexin Normand)

<i>En 2013 – Chiffres INSEE</i>	Nb enf 0-3ans	nb enf 0-5ans
Gisors	334	754
CdC Gisors Epte Levrière	593	1331
Etrepagny	132	277
CdC Etrepagny	474	979
Total Vexin Normand	1067	2310

<i>En 2015 - allocataires CAF</i>	Nb enf 0-2 ans	Nb enf 0-5 ans	Nb de familles avec enfants 0-5 ans
Gisors	398	812	622
CdC Gisors Epte Levrière	617	1262	970
Cdc Canton Etrepagny 2014	386	808	nc
Total Vexin Normand	1003	2070	

<i>En 2016 - allocataires CAF</i>		Nb enf 0-5 ans	
CdC Vexin Normand		2010	

État de lieux du territoire en lien avec la parentalité :

Le territoire du LAEP comprend

- un multi accueil intercommunal de 40 places
- deux multi accueil communaux de 39 places au total
- 1 RAM itinérant intercommunal
- un RAM communal
- une crèche familiale communale de 28 places
- 3 micro crèches privées de 10 places (2 à Gisors et 1 à Etrepagny).

Le Centre Social Paul Eluard, est composé de plusieurs pôles :

- Le pôle famille,
- Le pôle animation de la vie sociale
- Le pôle Accueil - Accès au droit

La Communauté de communes gère une Ludo médiathèque (où sont les locaux du LAEP – site Etrepagny) qui a ouvert en février 2018.

Fiche 4 Suivi, bilan et analyse de l'activité au 31/12/2019

Diagnostic local identifiant les besoins repérés :

Sur le site de Gisors (projet initialement porté par le CCAS de la ville de Gisors)

Un groupe de travail s'était réuni depuis novembre 2015, comprenant le Centre Social Paul Eluard (service du CCAS de Gisors), le Service Petite Enfance de la ville de Gisors, le Service Petite Enfance de l'ex Cdc Gisors Epte Levrière, l'équipe territoriale CAF 27, le service PMI du Conseil Départemental de l'Eure, le CMP Enfant de Gisors de l'Hôpital Navarre. Ce groupe de travail a échangé sur le diagnostic local (issu du diagnostic de territoire du Centre Social et du diagnostic du service petite enfance de la Ville) et avait repéré principalement 4 besoins majeurs auxquels le LAEP pourrait répondre :

1 - Des indicateurs de fragilité concernant les familles

- | | | |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Taux de familles monoparentales important et en augmentation sur Gisors - De nouvelles familles qui s'installent sur le territoire - De nombreux parents qui ne font pas garder leurs enfants | } | <ul style="list-style-type: none"> ○ Risque d'isolement et sentiment d'isolement existant ○ Peu d'expérience de socialisation |
|---|---|---|

2 - Des professionnels qui notent des besoins en prévention

- Des enfants en « souffrance », des parents en demande de soutien
- Entrée à l'école maternelle parfois compliquée
- Des entrées en Halte Garderie proposées aux parents pour que leurs enfants fassent l'expérience de la socialisation ou bénéficient d'un environnement plus stimulant.
- Des parents qui viennent sur les ateliers des Relais Assistantes Maternelles car ils se sentent isolés et recherchent un lieu pour les parents et les enfants

3 -Une expérience positive sur le territoire : Les ateliers parents-enfants (Janv 2012-Juin 2014)

- Ateliers en partenariat
- Fréquentation soutenue : 47 familles différentes, 83 enfants.
- Impact positif sur les relations parents enfants : réassurance, changement de comportement des enfants, des parents... ainsi que sur le lien social, la socialisation et l'estime de soi

4 - Absence de lieux spécifiques parents-jeunes enfants sur le territoire

- Le LAEP le plus proche de Gisors se trouve à plus de 20mn de route (St Clair sur Epte -95). De plus, le diagnostic a montré de grosses difficultés de mobilité sur le territoire.

Le LAEP « Graines de Familles » a ouvert ses portes le 24 mai 2018. Au cours de cette première année, le site de Gisors a permis 41 accueils avec au total 358 enfants et 277 familles ; ce qui représente en moyenne 8 enfants et 6 parents par séance. En 2019, il y a eu 62 accueils à Gisors avec en moyenne 10 enfants pour 9 parents, par séance. Comparativement à l'année d'ouverture, la fréquentation du site de Gisors a augmenté de 85%, en effet, 663 enfants ont fréquenté le site en 2019 contre 358 en 2018.

Sur le site d'Etrépagny (projet initialement développé par l'ex CCCE) :

Depuis 2005, différents types d'accueil visant les parents ont été proposés au RAM, bien que ces actions « parentalité » ne rentrent pas dans les missions des RAM. Aucun lieu d'accueil pour les parents et enfants n'existait sur le territoire et les familles se sont tournées vers les ateliers ludiques du ram afin de participer aux temps d'éveil. La participation et l'organisation de cette action ont varié d'une année sur l'autre :

2010 : 27 parents	2013 : 18
2011 : 21	2014 : 20
2012 : 21	2015 : 30

Du fait de ces éléments, et compte tenu de la réhabilitation du couvent des Dominicaines, il a été acté en 2012, le projet d'ouverture d'un LAEP avec une salle dédiée.

Le LAEP a alors ouvert ses portes au cours de l'année 2018 permettant 21 accueils sur le site d'Etrépagny. Au total 198 enfants et 155 familles ont fréquenté le LAEP sur cette période, avec en moyenne 9 enfants pour 7 parents par séance. En 2019, 63 accueils ont été mis en place sur le site d'Etrépagny. Au vu de la forte hausse de la fréquentation du site, celui-ci a ouvert une matinée de plus (le mardi, depuis le 12 mars 2019). Au total 526 enfants et 452 familles ont fréquenté le LAEP sur l'ensemble de l'année. Ce qui représente en moyenne 8 enfants pour 7 parents par séance.

Le projet global avec les deux sites (aujourd'hui porté par la CdC Vexin Normand) :

Du fait de la fusion en Janvier 2017 entre la Communauté de communes Gisors Epte Levrière et la Communauté de communes du canton d'Etrepagny, la compétence LAEP – site Etrepagny- a été transférée au nouveau Epci Vexin Normand. En Février 2017, et sous impulsion de la Caf, il a été présenté aux élus de la Ville de Gisors et de la Communauté de communes Vexin Normand, le projet LAEP du groupe de travail (projet site de Gisors). A l'issue de cette réunion, les élus ont acté la nécessité de porter ce projet à l'échelle communautaire aussi sur le site de Gisors. Cette prise de compétence a été actée par délibération en Septembre 2017 pour un projet sur 2 sites.

Sur l'ensemble de l'année 2018, le LAEP « Graines de Familles » a ouvert ses portes au cours de 62 demi-journées. Ainsi, 556 enfants et 438 parents ont fréquentés le LAEP, au total sur les deux sites En 2019, la fréquentation du LAEP « Graines de famille » a connu une augmentation majeure. En effet, au total 1189 enfants et 1017 parents ont fréquentés le LAEP, au cours des 125 demi-journées d'accueils. Ce qui représente une augmentation de 113,8% par rapport à l'année d'ouverture. Le nombre de nouvelles familles ne cesse de croître (+50 nouvelles familles en 2019). En moyenne, un accueil se déroule avec 18 personnes (10 enfants et 8 parents).

Des questionnaires de satisfaction ont été distribués aux familles début janvier 2020. Pour l'instant, le nombre de questionnaire recueillis ne permet pas une analyse quantitative significative. La tendance indique cependant que les familles souhaiteraient que le LAEP soit ouvert pendant les vacances, et qu'il y ait davantage d'activités parents-enfants sur le territoire. Le LAEP vient alors répondre aux besoins repérés lors du diagnostic local du projet initial,

Mur de prévention et d'information (annexe 6)

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents soulève des interrogations du côté des familles. En effet, celles-ci sollicitent régulièrement les accueillants par rapport à des questionnements vis-à-vis du développement de leurs enfants. Le LAEP n'étant pas un lieu de diagnostic, et certains accueillants n'étant pas en mesure de répondre à certaines questions, un mur dit de « prévention » a été instauré sur les deux sites du LAEP « Graines de Familles ». Il s'agit d'affichages (voire annexe 6) apportant des

informations globales sur le développement de l'enfant, la relations parent-enfant et bien d'autres sujets. Les thématiques sont choisies par l'équipe en fonction des demandes et des questions posées par les familles. L'idée étant de permettre aux parents d'atténuer leurs angoisses, en donnant des repères, tout en appuyant sur la spécificité de chaque enfant. Ce dispositif permet de répondre à des questions, d'apporter des réponses tout en restant neutre et ouvert.

En collaboration avec madame L'HEVEDER, coordinatrice de la promotion et prévention de la santé, des dépliants concernant divers actions et services sont disponibles au LAEP « Graines de Familles ».

Type de relations partenariales du Laep sur le territoire

Lien avec le coordinateur Petite Enfance :

La coordination Petite Enfance est portée par la Communauté de communes Vexin Normand qui est aussi le pilote du projet.

Place du LAEP sur le territoire :

Le LAEP piloté par la Communauté de communes Vexin Normand, en partenariat avec le CCAS de Gisors pour la coordination, s'adresse aux enfants et aux parents habitant à moins de 20mn de Gisors et d'Etrepagny. Cela comprend aussi des villages de l'Oise et du Val d'Oise.

Les partenaires du LAEP « Graines de Familles

CD 27 (Service de Protection Maternelle et Infantile)
Caf 27
Collectivité(s) locale(s) : CCAS Gisors (Centre Social) Ville de Gisors (Service Petite Enfance)
Hôpital de Navarre (CMP enfant de Gisors)
Association(s) locale(s) Veni Vedi Ludi

Fiche 5 : Projet du Lieu d'Accueil Enfants Parents

Objectifs et nature de l'activité des Laep

Le Laep est un espace convivial qui accueille, de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent.

Cette structure, adaptée à l'accueil de jeunes enfants, constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents. Elle est ouverte sur des temps déterminés par des accueillants (professionnels et/ou bénévoles) formés à l'écoute et garants des règles de vie spécifiques à ce lieu.

Le Laep est souvent un premier lieu de sociabilité pour l'enfant. Il lui permet de développer sa créativité, son rapport à lui-même, aux autres et au monde. Il constitue de ce fait un espace d'épanouissement pour l'enfant et le prépare à la séparation avec son parent, ce qui facilitera ensuite une meilleure conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et vie sociale pour les parents.

Le Laep favorise également les échanges entre adultes. Il a pour objectif de prévenir ou de rompre l'isolement d'un certain nombre de familles, isolement qui peut être géographique, intergénérationnel ou culturel.

Structure souple, le Laep se crée et se développe autour de projets visant à favoriser et à conforter la relation entre les enfants et les parents.

Dans chaque Laep, l'action menée s'adapte en fonction de la population accueillie, des locaux, de la composition de l'équipe d'accueillants, de l'intégration avec d'autres activités portées éventuellement par le gestionnaire.

Axe(s) prioritaire(s) retenu(s) :

Soutenir la relation parents-enfants suivant les principes suivants :

- La bienveillance : non jugement, empathie, disponibilité
- Vivre l'instant présent dans l'écoute, la parole et l'observation
- Le respect de chacun dans sa singularité
- La convivialité

Objectif(s) général(aux) :

- Soutenir les parents dans leur fonction parentale
- Conforter et prendre soin de la relation parents-enfants
- Permettre une socialisation progressive de l'enfant
- Rompre l'isolement social
- Diversifier l'offre petite enfance sur le territoire

Objectif(s) opérationnel(s) :

Les accueillants, formés à l'écoute :

- accueillent les familles
- créent et garantissent un cadre convivial et sécurisant
- soutiennent la relation parents-enfants
- répondent directement ou indirectement aux questionnements des parents

L'enfant, avec la présence rassurante de l'adulte qui l'accompagne :

- rencontre d'autres enfants et partage des moments de jeux
- fait progressivement l'expérience de la séparation
- se prépare en douceur à l'entrée en crèche, à l'école...
- découvre les règles de la vie en société.

Les parents peuvent:

- jouer avec leur enfant
- découvrir leur enfant avec d'autres enfants et avec d'autres adultes
- échanger leurs expériences de futurs parents et de parents
- se rencontrer, faire une pause
- être accompagnés dans la séparation parents-enfants

Résultat(s) attendu(s):

- Par rapport à la personne
 - Bien-être du binôme parents enfants
- Pour le territoire
 - Plus de facilité d'entrée à la maternelle
 - Des relations parents-enfants plus apaisées
 - Un sentiment d'isolement des familles en baisse

Question(s) évaluative(s) retenue(s) :

- Comment le LAEP a-t-il soutenu la relation parents enfants ?
- En quoi la posture des accueillants a-t-elle été un facteur favorisant ?
- Les parents et les partenaires se sont-ils appropriés le LAEP ?

Critère(s) d'évaluation :

- Fréquentation du Lieu d'Accueil Enfants Parents
- Satisfaction des participants
- Evolution des relations parents enfants

Indicateur(s) d'évaluation :

- Fiche de suivi de fréquentation (anonyme ; nombre d'enfants ; âge des enfants ; type d'adulte accompagnant)
- Fiche d'observation (remplie en débriefing après chaque accueil, puis reprise en réunion d'équipe ; observation de la satisfaction ; observation de l'évolution des relations parents enfants, socialisation des enfants ; circulation de la parole, maîtrise de la neutralité et de la confidentialité, liens entre les parents)
- Avis des accueillants et des partenaires sur le fonctionnement, l'impact...

Annexe 1 : Note méthodologique relative à l'élaboration, au bilan et à l'évaluation des projets Laep

L'élaboration du projet du Laep:

Éléments administratifs incontournables :

- La prestation de service « Lieu d'Accueil Enfants Parents » est versée aux gestionnaires de la structure à condition que celle-ci bénéficie d'un agrément accordé par le Comité technique de la Caf sur présentation du projet du Laep.

Le montant de la Ps couvre 30% du prix de revient sur la base du nombre d'heures d'ouverture annuelle au public, auquel s'ajoutent les heures d'organisation de l'activité, dans la limite d'un prix plafond.

La formule de calcul de la Ps est la suivante :

Ps= 30 % du prix de revient, dans la limite du prix plafond, multiplié par le nombre d'heures de fonctionnement.

Le nombre d'heures annuelles de fonctionnement est l'addition des :

- ✓ heures d'ouverture du service au public pour l'accueil enfants et parents ;
- ✓ heures d'organisation de l'activité dans la limite de 50% du nombre d'heures annuelles d'ouverture du service au public.

Les heures d'organisation de l'activité comportent les heures dédiées :

- ✓ à la préparation, rangement, debriefing des séances ;
- ✓ au temps de déplacement en cas d'itinérance du Laep ;
- ✓ au temps d'analyse de la pratique ou de supervision ;
- ✓ au temps de réunion d'équipe et de travail en réseau.

Pour élaborer le projet du Laep, il est proposé que le référent du Laep s'appuie sur la présente trame et renseigne les fiches 1 à 4 en concertation avec le coordonnateur Enfance Jeunesse du territoire.

Le bilan de l'activité du Laep :

Éléments administratifs incontournables :

- La Caf de l'Eure transmet au 31 janvier aux gestionnaires de Laep du département une fiche statistique à renseigner pour le 31 mars de l'année en cours
- Dans le courant du mois de janvier, la Caf de l'Eure effectue un appel de pièces administratives à destination de l'ensemble des gestionnaires de Laep du département. Cet appel de pièces concerne les justificatifs suivants :
 - ✓ le rapport d'activité du Laep pour l'année n-1,
 - ✓ le compte de résultat de l'année n-1
 - ✓ diverses pièces justificatives
- Les coordonnateurs Enfance Jeunesse du département produisent et transmettent un bilan annuel synthétique de l'ensemble des actions inscrites au Contrat Enfance Jeunesse à la Caf de l'Eure pour le 31 mars de l'année afin que celle-ci puisse liquider la Prestation de Service Enfance Jeunesse (PSEJ).
- Les coordonnateurs Enfance Jeunesse organisent chaque année un temps d'animation appelé « **réunion bilan du Cej** » rassemblant des acteurs de l'enfance et de la jeunesse du territoire.
- Suite à cette réunion bilan, la Caf de l'Eure transmet avant le 15 mai un « **bilan annuel partagé du Cej** » aux Collectivités territoriales signataires.

Pour harmoniser les rapports d'activité transmis par les Laep du département et pour que la Caf de l'Eure puisse disposer de données statistiques fiables et comparables, il est proposé aux Responsables de Laep de transmettre à la Caf de l'Eure la fiche 6 de la présente trame dûment complétée pour le 31 mars de l'année en cours.

Pour harmoniser les bilans annuels synthétiques des Cej, il est proposé que les fiches 5 et 6 de la présente trame servent de support au coordonnateur Enfance Jeunesse.

L'évaluation du projet du Laep :

Le responsable du Laep et le coordonnateur Petite Enfance réalisent un rapport d'évaluation du projet du Laep en s'appuyant sur les fiches 5 et 6 (rapport annuel d'activité du LAEP) renseignées sur la durée de l'agrément (4 années maximum) ainsi que sur la(les) question(s) évaluative(s) retenue(s) pour l'évaluation du projet du LAEP

Annexe 2 : Exemples de questions évaluatives

Exemples de critères et de questions évaluatives relatives aux projets des Laep

PERTINENCE :

Le projet du LAEP contribue-t-il à améliorer la couverture des besoins repérés dans le cadre des diagnostics réalisés sur le territoire en matière de soutien à la fonction parentale ?

- ❖ En quoi l'offre en matière de soutien à la fonction parentale développée par le LAEP sur le territoire est-elle adaptée à la demande des parents accueillis ?
- ❖ Comment le LAEP recense-t-il les demandes des parents ?

COHERENCE :

Quelle articulation entre le projet du LAEP et les autres projets développés sur le territoire (Cej / projet du centre social / projet familles-parentalité / Projet Éducatif Local / Projet Social de Territoire / etc.) ?

- ❖ Le projet du LAEP s'inscrit-il dans les orientations prioritaires du Cej / du centre social / du Projet Éducatif Local / du Projet Social de Territoire / etc. ?
- ❖ Quel(s) relation(s) l'équipe du LAEP (professionnels et bénévoles) entretient-elle avec le centre social et/ou les structures porteuses d'actions financées dans le cadre du REAAP et/ou le coordonnateur Enfance Jeunesse et/ou les structures d'accueil de la petite enfance du territoire ?
- ❖ Comment le LAEP et les acteurs locaux contribuent-ils à développer une continuité éducative sur le territoire ?

EFFICACITE :

Le projet du LAEP atteint-il ses objectifs généraux et ses résultats attendus initiaux ?

- ❖ Quel sont les objectifs généraux atteints et non atteints ?
- ❖ Quels sont les résultats initiaux atteints et non atteints ?
- ❖ Comment l'équipe du LAEP explique-t-elle ce niveau d'atteinte ?

EFFICIENCE :

Le projet du LAEP dispose-t-il de l'ensemble des moyens nécessaires à sa mise en œuvre ?

- ❖ Comment ces moyens sont-ils répartis ?
- ❖ Quels sont les moyens manquants ?
- ❖ Les actions développées par le LAEP sont-elles financées par des dispositifs (Cej, REAAP, etc.) et/ou des fonds propres (Caf de l'Eure, subventions municipales, etc.) ?

PERFORMANCE :

Les résultats du projet LAEP sont-ils en adéquation avec les moyens mobilisés et les objectifs visés ?

- ❖ En quoi ces moyens sont-ils adaptés ?
- ❖ En quoi ces moyens sont-ils inadaptés ?

IMPACT :

Le projet du LAEP entraîne-t-il des changements observables sur le territoire en matière de relations parents enfants ?

- ❖ De quelle nature sont ces changements ?
- ❖ En quoi sont-ils liés à la mise en œuvre du projet LAEP ?

Etc.

Annexe 3 : Livret de l'accueillant élaboré par l'équipe du LAEP « Graines de Familles »
--

*LIVRET DES ACCUEILLANTS
LAEP GISORS/ETREPAGNY*

L'éthique d'un lieu d'accueil enfants/parents

Voici les dix valeurs d'un lieu d'accueil enfants/parents:

- 1- Chacun, enfant et adulte, dans sa qualité d'être humain, est accueilli dans son altérité.
- 2- La relation enfant/adulte est accueillie là où elle en est.
- 3- Chaque accueillant est garant du cadre défini dans le projet du lieu.
- 4- Les personnes accueillies choisissent librement de venir sans inscription préalable.
- 5- L'enfant et l'adulte qui l'accompagne sont accueillis dans le respect du projet du lieu (critères d'âge pour l'enfant, lien entre l'adulte et l'enfant).
- 6- Les personnes sont accueillies dans le respect de l'anonymat ou/ et en toute confidentialité.
- 7- Le lieu d'accueil enfants/parents n'est ni une halte garderie, ni un lieu de soins.
- 8- C'est un lieu d'accompagnement à la fonction parentale.
- 9- Ce n'est pas un lieu de « savoir faire », mais un lieu de « laisser être ».
- 10- Le lieu d'accueil enfants/parents est un espace intermédiaire entre l'intime et le social.

Finalités d'un LAEP (issu du projet Graines de Familles)

- Un LAEP n'a pas de visée thérapeutique mais a des effets thérapeutiques.
- Un LAEP n'a pas de visée éducative mais a des effets éducatifs.
- Un LAEP n'a pas systématiquement de visée à l'intégration sociale mais a des effets d'intégration sociale.

Pour l'enfant

- Favoriser l'expression de l'enfant
- Jouer (sous forme de jeux libres)
- Aider à la socialisation de l'enfant
- Echanger avec d'autres enfants et d'autres adultes

Pour l'adulte

- Etre avec l'enfant
- Découvrir l'enfant autrement
- Favoriser voir libérer la parole de l'adulte
- Prendre confiance dans sa fonction parentale (prise de conscience et valorisation de ses compétences, création de ses propres repères)
- Rompre l'isolement
- Développer la confiance en soi

Pour l'enfant et pour l'adulte

- Aider à la séparation
- Faire médiation (par la parole ou le jeu) entre les enfants et les adultes référents
- Dédramatiser et dénouer
- Permettre l'échange entre tous (enfants, adultes, accueillants, accueillis)

L'équipe d'accueillant (référentiel CAF)

A chaque séance, au moins deux accueillants doivent obligatoirement être présents pour être garants du respect des règles de vie spécifiques à ce lieu, de la réalisation du projet et favoriser la qualité de l'accueil vis-à-vis du public. La présence d'accueillant(s) supplémentaire(s) peut être préconisée en fonction de la capacité d'accueil du lieu.

Un accueillant est un professionnel (salarié du Laep ou mis à disposition) ou un bénévole. Les accueillants sont formés à l'écoute et à la posture d'accueillant en Laep. Ils bénéficient d'analyse de la pratique régulièrement et/ou de supervision.

La fonction et la compétence d'accueillant est valorisée auprès des personnes accueillies, quelles que soient la formation ou la profession exercée par l'accueillant ou le statut de l'accueillant (bénévole/salarié). Pour cela, une formation à la posture d'accueillant en Laep est nécessaire quel que soit le parcours professionnel ou personnel de la personne accueillante.

La mixité de l'équipe d'accueillants est recherchée (mixité des origines professionnelles, des références théoriques et, si possible, équilibre entre le nombre de femmes et d'hommes parmi l'équipe d'accueillants).

La neutralité des accueillants s'exprime par une attitude discrète, compréhensive, une absence de jugement et de questions intrusives. Cette neutralité est d'autant plus nécessaire lorsque l'accueillant intervient à un autre titre auprès des familles sur le même territoire (professionnel d'une autre structure, assistant de service social par exemple).

L'équipe d'accueillants se réunit régulièrement pour approfondir et discuter le fonctionnement de son projet. Les accueillants doivent par ailleurs participer à des séances d'analyse de la pratique et/ou de supervision (8 heures par accueillant et par an minimum).

La régularité des séances favorise en effet la qualité des pratiques :

- l'analyse de la pratique permet d'expliciter dans un cadre collectif les relations établies et les difficultés rencontrées durant les accueils avec les familles, de réfléchir au sens des attitudes en les confrontant à l'opinion des autres membres de l'équipe, de trouver enfin la bonne distance vis-à-vis des personnes accueillies ;

- la supervision permet au professionnel de réfléchir individuellement avec un superviseur sur ce qu'il met en jeu en tant que personne dans sa pratique quotidienne auprès des usagers. L'analyse de pratique et/ou la supervision sont menées avec des professionnels extérieurs à l'équipe.

Elles se distinguent des temps d'information et de coordination de l'équipe

Mon rôle d'accueillant

- Faire du lien, reformuler et relancer en individuel ou en groupe sur des questions pour amener chacun à réfléchir et à trouver des éléments de réponses
- Favoriser l'expression et la participation des adultes et des enfants
- Aménager les espaces
- Evaluer les séances (il ne s'agit pas de faire un suivi sur les familles) dans le cahier de suivi
- Accueillir les familles de façon personnalisée, accueil à l'arrivée des enfants et des parents habituels et nouveaux
- Garantir le cadre (respect du projet du lieu et des règles de vie)
- Prendre de la distance (par rapport à sa propre affectivité et à ses représentations)
- Etre disponible et à l'écoute des familles
- Etre attentif à l'évolution de l'enfant et des relations enfants/parents et parents/parents

Annexe 4 : Caractéristiques fonctionnelles du Lieu d'Accueil Enfants Parents

GISORS/ETREPAGNY

DE 9H A 11H30 (ouverture public)			
lundi	mardi	jeudi	vendredi
GISORS	ETREPAGNY	ETREPAGNY	GISORS

Pour les deux sites, accès avec sur chaussure obligatoire ou chaussettes

Horaire accueillant 8h30-12h00

Inscription de l'enfant par le parent sur le tableau

ETREPAGNY /

Code d'accès pour l'étage du LAEP : 6990

Monter au second (ascenseur) pour récupérer le trousseau de clé à l'accueil

Ouvrir la grille d'accueil à 9h00

CD complémentaires, vous pouvez en demander à la Ludo médiathèque pour le temps d'accueil.

Café dans la salle annexe

Convivialité dans le meuble sous évier côté droit

GISORS

Clé de régie à l'accueil du centre social

Ouverture de la grille extérieure à 9h, clé au-dessus de la table à langer

Tout le matériel est mis à disposition dans la régie (jeux, tapis, convivialité...)

Les grands tapis sont dans la salle annexe

Nettoyage des thermos

Annexe 5 : Règles de vie du Laep « Graines de Familles »

Règles de vie**« GRAINES DE FAMILLES »
LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS**

« Graines de Familles » est un lieu de rencontres et de jeux pour les enfants avec leur(s) parent(s), grands-parents ou tout adulte qui a la charge de l'enfant (Hors assistante maternelle).

C'est l'occasion de prendre le temps d'être avec son enfant, de partager un moment privilégié autour des jeux proposés

Deux professionnels sont présents pour accueillir en toute confidentialité.

A l'arrivée...

Le parent accompagnant inscrit le prénom et la tranche d'âge de l'enfant et son lien avec l'enfant sur le tableau mis à sa disposition.

Les enfants et les adultes se déchaussent, ou mettent des surchaussures ou des chaussons.

Bon à savoir...

Dans le souci d'assurer bien-être et sécurité, la capacité du LAEP est limitée à 12 enfants en simultané. Les accueillants peuvent se trouver dans l'obligation de différer la participation des familles ou de demander aux familles présentes depuis plus d'une heure de laisser leur place.

La pâte à modeler s'utilise sur les plateaux.

Les jeux avec le logo « je joue-je range » se rangent dans leur espace après chaque utilisation.

Ce qui est attendu...

Les enfants sont sous la responsabilité du parent ou de l'adulte accompagnant pendant la durée de la séance.

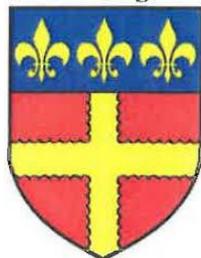
Les jouets, jeux, livres ... sont à la disposition de chacun. Merci d'aider votre enfant à ranger ce qu'il a utilisé avant de partir et au long de la séance.

L'usage du téléphone portable doit se limiter aux appels urgents.

Les photos doivent être limitées et cadrées uniquement sur votre enfant.

La nourriture doit rester exceptionnelle, être prise assise à table et réservée

CCAS de Gisors



Annexe 5 : Affichage « mur de prévention »

C'est un jeu d'enfant !

Dire d'une chose que c'est un jeu d'enfant, c'est dire qu'elle est simple à faire... Elle va de soi, comme le fait de jouer l'est pour l'enfant ! Et effectivement, le bébé déjà semble jouer comme il respire.

Avec le petit, tout fait office de jeu : les mimiques de ses proches, la voix de son père, un bout de ficelle ou de papier, ... Jouer pendant le change, le bain, les trajets, et ainsi partager des moments de plaisir au quotidien. A travers ces moments ludiques, de complicité, les liens entre parents et enfant se tissent petit à petit. Le jeu fait vivre à l'enfant des expériences, il est le support de bien des aventures relationnelles, affectives et cognitives.

Quel que soit l'âge, jouer est un signe de bonne santé psychique chez l'enfant.



Alors, on joue ?

On danse, on chante, on rit, on joue, on vit. Jouer, c'est une activité gratuite, où il y a du plaisir et où on ne se pose pas la question de savoir à quoi cela sert. On joue à tous les âges de la vie. Regardez les personnes âgées jouer aux petits chevaux, au loto ou aux cartes, quel dynamisme !

Mais, jouer n'est pas toujours simple pour les parents. La fatigue, le quotidien, le manque d'intérêt pour cette activité, empêche parfois de jouer avec l'enfant... Dans ces cas-là, se rendre dans un espace social ouvert (parc, plaines, Maison Verte, avec des amis...) permet d'être emporté dans le jeu par les autres. Les regarder jouer, souffler, être bien en présence de son enfant. Sans obligation de jouer, on peut porter attention à ce qu'il fait, le féliciter, être un support à ses activités... l'important, c'est qu'ils jouent, parce que jouer pour un enfant c'est être vivant. Et quand on est petit, c'est l'une des activités principales. Le jeu ça fait grandir ! A vous de jouer...



Extraits du livre « Jeu t'aime », disponible gratuitement au 0800/20 000 ou infos@cfwb.be

Découvrez l'ensemble de la campagne "Jeu t'aime" sur yapaka.be/jeutaime

yapaka.be



Jouer aide à

apprivoiser ses peurs,
découvrir le monde,
vivre ensemble,
se construire,
grandir,
créer...



Le jeu est essentiel au développement de l'enfant

yapaka.be

Papoter avec bébé

Papoter avec bébé, c'est sans doute le tout premier jeu. On y joue quand bébé est encore tout mini. Quand l'adulte est disponible, quand bébé est bien réveillé, qu'un contact visuel est établi, bébé semble alors prêt à communiquer. Quelques caresses tendres, voilà la voix chantante de maman ou la voix puissante de papa. Ils font de la musique avec leur bouche.



L'expression de leur visage suit les mouvements de la voix. Ils ouvrent tout grands les yeux, puis les plissent. Ils écarquillent les sourcils et élargissent tout leur visage en un sourire. Parfois, ils marquent une pause, sourient et semblent l'inviter à prendre son tour de parole : « Et oui, et alors, tu veux dire quelque chose... vas-y, areu, areu... ». Bébé se trémousse, se tortille. Saisi d'émotion, il tire la langue et, soudain, il laisse de sa gorge sortir le son de sa propre voix ! Dont ses parents se saisissent à leur tour avec émerveillement pour continuer la papote à deux.

Durant les premiers mois, quelle que soit la langue parlée, la musicalité de la voix compte plus que les mots. Leur voix monte dans les aigus, puis elle descend dans les graves, comme si elle dégringolait les escaliers ! C'est plus attractif, cela capte l'attention du petit. Voix et visages sont, pour le bébé, un véritable paysage qui l'invite à partager les émotions : la joie, la surprise, l'étonnement, la tendresse, et parfois la fâcherie, la colère ou la tristesse.



Le petit bedon qui se fait manger

Les jeux de chatouille sont des jeux de surprise qui saisissent agréablement le corps du bébé. Sur la table à langer, papa et maman jouent à « manger le bébé ». Lui, tend son petit bedon et n'attend que cela ! Le jeu est rythmé et suit une progression. Il est souvent accompagné de la voix et d'une chansonnette. Comme le jeu de « la petite bête qui monte, qui monte ».

Il y a sans doute quantité de variantes selon les pays et les langues, mais ce jeu des chatouilles semble être un jeu ancestral qui se joue partout. Avec un bébé, le jeu peut cependant aller trop loin. Bébé semble soudain distrait, un voile passe dans son regard, il détourne la tête. Il bâille ou attrape le hoquet. C'est alors le signe qu'il a bien besoin de faire une petite pause !



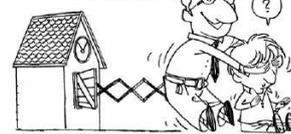
Tombera, tombera pas ?

Heu dada sur le cheval de Bon-Papa... il a tant mangé de bûche que son nez... est tout pelé !!! Et l'enfant bascule en arrière, son point d'équilibre perdu et la tête en bas, dans un éclat de rire partagé avec l'adulte qui le porte. Au rythme de la ritournelle, il est passé de doux bercements tranquilles à la cavalcade puis, soudainement, à la chute dans le fossé ! Et en redemander : Encore, dada !

Avec ce jeu, l'enfant partage du plaisir mais il apprend également la confiance en l'autre. Cette confiance qui, peut-être, lui permettra plus tard de tomber amoureux, de se laisser aller sans être angoissé à l'idée qu'on puisse le laisser tomber.



Coucou...
BEUH!



On met les mains devant les yeux, on laisse deviner un petit bout du regard en disant « Coucou » et hop, on ouvre les mains en disant avec force « BEUH ! ». Ce jeu du caché/trouvé est un jeu très important pour l'enfant. Il réalise petit à petit que, quand il fait ainsi disparaître le parent, il ne l'a pas vraiment perdu ! Il vivra le même type d'expérience avec les objets quand il joue à « Jeter/ramasser ». Il laisse tomber un objet et attend qu'on le lui ramasse, et cela à l'infini.

Il comprend que les objets et les gens qu'il aime ne disparaissent pas vraiment même quand ils ne sont plus à la portée de son regard. Ces apprentissages lui permettront, plus tard, de se sentir relié et en sécurité même quand il se trouve séparé ou éloigné des êtres, des choses ou des lieux qu'il aime.

Coup d'œil sur



L'attachement parent-enfant

Un lien qui prend forme dans la confiance



RÉSEAU STRATÉGIQUE
DE CONNAISSANCES
SUR LE DÉVELOPPEMENT DES
jeunes enfants

L'attachement parent-enfant



Que savons-nous?

- L'attachement, c'est le lien affectif qui s'installe entre votre bébé et vous.
- Votre bébé ne peut pas parler, mais il a toutes sortes de moyens de vous faire savoir comment il se sent. Si vous portez attention à ces signes et si vous y réagissez afin de réconforter votre bébé, vous établirez un lien de confiance entre vous.
- Par exemple, votre bébé pleure lorsqu'il est malade, fatigué ou effrayé. C'est sa façon de vous laisser savoir qu'il a besoin de réconfort.
- Quand vous portez attention à votre bébé lorsqu'il pleure et que vous le réconfortez dans de telles situations, il apprend que vous pouvez le protéger et que vous réagirez de manière prévisible et attentionnée quand il aura besoin de vous. Ainsi, il a plus confiance en vous et se sent plus en sécurité en votre présence.
- Le lien de confiance entre votre bébé et vous est fort quand il est heureux en votre présence et qu'il veut être avec vous (par exemple, il vous sourit, veut jouer avec vous et vous faire des câlins).
- Si votre enfant grandit en ayant confiance en vous, il apprendra à faire confiance à d'autres personnes dans différentes situations.
- Quand votre enfant se sent en confiance et en sécurité, il est plus susceptible d'être indépendant. Il peut faire face aux défis de l'enfance (comme l'entrée à la garderie ou se faire de nouveaux amis) et aux événements plus difficiles.
- Si votre enfant fait confiance et se sent en sécurité, il contrôlera mieux ses réactions dans des situations effrayantes ou stressantes. Être capable de contrôler ses émotions fait partie de son développement émotionnel et cognitif.
- Les parents peuvent être stressés en raison de problèmes de couple, de santé ou financiers. Le stress, le manque de soutien ou leur propre histoire d'attachement peuvent faire en sorte que les parents aient du mal à répondre à leurs enfants de manière prévisible et attentionnée.
- Si les parents se trouvent souvent ou longtemps dans une telle situation, ils ne pourront pas établir un lien de confiance solide avec leur enfant. Cela peut entraîner des répercussions sur l'enfant, comme des comportements sociaux négatifs (p. ex., agressivité) ou des difficultés psychologiques.

©2008 - 2012 CEDJE / RSC-DJE

PARENTS

Un lien qui prend forme dans la confiance

Être attentif...

- ... aux pleurs de son enfant, à son inconfort, son inquiétude ou sa détresse. Ce sont les façons de votre bébé de vous dire qu'il n'est pas bien et qu'il a besoin de votre réconfort.
- ... aux jeux qui intéressent votre enfant et aux demandes qu'il fait pour que vous jouiez avec lui.
- ... à vos propres signes de fatigue, de stress et de découragement.

Que peut-on faire?

- Rassurez votre enfant en répondant rapidement à tous ses signes d'inconfort ou de détresse (par exemple, soyez chaleureux et attentionné, parlez-lui doucement, et prenez-le dans vos bras).
- Installez une routine de soins qui est toujours la même (par exemple, prendre le bain et les repas à heure fixe, avoir une routine avant le coucher). Ces routines aident votre enfant à prévoir ces événements et vous aident aussi dans votre organisation familiale.
- Prenez le temps de tenir votre bébé dans vos bras pour lui « parler » et interagir avec lui. C'est une excellente façon d'apprendre à connaître votre bébé.
- Apprenez à connaître les jeux que votre enfant préfère. Imitiez-le. Laissez-le diriger.
- Proposez-lui de nouvelles idées amusantes. S'il s'ennuie, suggérez-lui des solutions et félicitez-le pour ses efforts.
- Planifiez des temps de jeu durant lesquels vous pourrez jouer avec votre enfant sans être pressé ou préoccupé par d'autres tâches.
- Soyez à l'écoute des signes qui montrent que votre enfant veut changer de jeu. Laissez-le mettre un terme au jeu s'il est fatigué ou s'il s'ennuie.
- Accordez-vous du repos.
- Partagez les soins de votre enfant avec votre conjoint quand c'est possible. Demandez l'aide d'un ami ou d'un membre de la famille, au besoin.
- Informez-vous des services offerts dans votre communauté pour vous accorder un répit (par exemple, un réseau de gardiennage, l'aide au ménage, un service de soutien ou d'expert-conseil pour les parents).

©2008 - 2012 CEDJE / RSC-DJE